



## Pourquoi faire un site vitrine ?

**La présence sur Internet est devenue incontournable. Avec un investissement minimum, vous disposez enfin d'une présence complète sur Internet et vous augmentez considérablement le nombre de clients potentiels.**

**Un site Internet représente une vitrine, une image de votre entreprise, une source d'informations accessible 24h/24, 7j/7.**

Un site vitrine permet

- de faire connaître votre activité,
- de vous localiser,
- de présenter vos produits, vos services,
- d'être présent sur Internet et de pouvoir vous trouver
- d'être contacté par Email 24h/24 et 7jrs/7



Un site vitrine est principalement graphique et ne contient que les informations importantes vous concernant.

## L'offre de Création site vitrine No Panik

### ► Une Page Accueil

C'est sur cette page qu'arrive votre visiteur

### ► Une (ou plusieurs) Page(s) de Présentation

Permet de décrire votre activité, vos services, vos produits,

### ► Une Page de Localisation

Permet de vous situer (simple texte ou carte à vous de choisir)

### ► Une Page pour les Mentions légales

Les Obligations légales sont obligatoires sur votre site internet.

**Un décret du 9 mai 2007 relatif au registre du commerce et des sociétés prévoit que les sites Internet doivent désormais indiquer certaines données de ce registre, sous peine de sanction.**

### ► Une page Formulaire de Contact

Permet à vos visiteurs, clients potentiels, de prendre contact avec vous, et éventuellement de vous demander un devis.

La **charte graphique**, les **textes**, **images** et **logos** seront fournis par vos soins.

**No Panik** peut vous proposer une **charte visuelle** et **des exemples de textes et images**.

**No Panik** propose un hébergement **GRATUIT** sur un des nombreux sites proposant cette offre mais vous être libre de choisir votre propre site d'hébergement.

Possibilité d'ajouter des pages : tarification selon demande

Dans une **site vitrine**, vous n'aurez rien à modifier à vos pages puisqu'elles auront pour unique but la présentation de votre activité.

Elles seront écrites afin de **durer dans le temps**.

Bien entendu, si un jour votre site vitrine ne vous correspond plus, vous avez la possibilité de nous contacter pour apporter une modification.

